

Appel à candidature pour le Mastère de Recherche en Informatique à ISI Ariana Année Universitaire : 2022-2023

L'institut supérieur d'informatique (ISI) de Tunis annonce l'ouverture du concours sur dossier **au M2** du mastère de recherche (Spécialité Informatique) au titre de l'année 2022/2023.

Présentation du Mastère

Ce mastère a pour objectif de former des chercheurs dans le domaine l'informatique capables de s'adapter aux évolutions technologiques. Les compétences acquises répondent aux attentes de l'université mais aussi à celles des entreprises du secteur des TIC. Ce mastère comporte deux parcours :

- **Parcours SIIVA (Systèmes Intelligents en Imagerie et Vision Artificielle)** : La formation acquise dans ce parcours permet de préparer les étudiants à la modélisation et l'optimisation des problèmes liés à l'indexation d'information multi-source, flux multimédia et transmission réseaux. Elle permet également d'apporter des connaissances dans les domaines de la reconnaissance de la parole, imagerie et extraction des connaissances.
- **Parcours GL (génie logiciel)** : La formation acquise dans ce parcours permet aux étudiants de mener un projet de recherche dans le domaine du SI, des systèmes temps réel, Internet des Objets (IoT) , etc. Ce parcours offre des enseignements permettant aux étudiants de proposer des méthodes de développement qui couvrent toutes les activités du génie logiciel tel que la définition des exigences, la conception, la validation en utilisant des formalismes et des nouvelles approches.

Candidature & Sélection

- **Profils concernés** : (1) Les diplômés des écoles d'ingénieurs ayant suivi une formation en informatique (2) Les élèves ingénieurs passant en 3^{ème} année IDL de l'ISI.
- **Les critères de sélection** : Cohérence de la formation du candidat avec les exigences du mastère, et classement des candidats, ayant obtenu le même type de diplôme, selon leurs scores
- Le Score est calculé comme suit :

$$\text{Score} = (\text{Moyenne 1ère année ingénieur} + \text{Moyenne 2ème année ingénieur}) + B - M$$

Avec B = 3 si année de diplôme ingénieur est 2022, 1 si 2021 et 0 sinon, et M = M1 + M2 avec M1 = Nombre de redoublements x 6 et M2 = Nombre de sessions de rattrapage x 4. B=3 pour les élèves ingénieurs passant en 3^{ème} année IDL de l'ISI.

Procédures & Dates

- 1- Dépôt du dossier de candidature via ce lien : <https://forms.gle/JdGpUn2cn6yahfoQA>
(date limite : 25 juin 2022)
- 2- Dépôt du dossier de candidature version papier (bureau d'ordre) ou par poste
(date limite : 1 Juillet 2022)

Adresse postale de l'ISI : ISI, 2 Rue Abou Rayhane Albayrouni, 2080 Ariana (Ajoutez la mention sur la lettre à l'extérieur Mastère de Recherche)

- 3- Annonce des résultats sur le site de l'ISI **(à partir du 5 juillet)**

Le dossier de candidature doit être composé de :

- Copie de la carte d'identité nationale
- Copie conforme du diplôme de baccalauréat
- Copie conforme du relevé des notes de baccalauréat



- Copies conformes de tous les relevés de notes de toutes les années d'études universitaires en cycle d'ingénieur (y compris ceux du redoublement).
- Copie conforme du dernier diplôme obtenu
- Photo d'identité
- CV du candidat contenant un email et un numéro de téléphone joignable

Tout étudiant qui renseigne des informations incorrectes sur ses moyennes sera automatiquement écarté.